

### **ÊTRE ACCUEILLANT, C'EST**

#### **Être responsable de son engagement**

- faire équipe et être disponible,
- reconnaître ses limites,
- accepter de se remettre en question et d'échanger sur ses pratiques,
- savoir orienter vers les services compétents sans s'y substituer,
- observer une absolue neutralité politique, religieuse,
- entretenir une atmosphère de convivialité favorisant les échanges.

#### **Être à l'écoute**

- Avoir la même qualité d'écoute pour chacun,
- sans s'imposer,
- sans juger,
- sans se laisser accaparer par l'un ou l'autre,
- en laissant à chacun la possibilité de s'exprimer ou de rester silencieux,
- quels que soient ses propres ressentis.

#### **Faire preuve de respect**

- Accueillir avec compréhension et respect,
- accepter l'autre avec ses différences,
- veiller à ce que personne ne soit isolé tout en respectant la solitude de celui qui la préfère,
- garantir la confidentialité,
- se garder de poser des questions et de donner des conseils,
- rester à sa place pour maintenir la distance nécessaire face à l'agressivité ou à l'affectivité trop grande.

#### **Assurer ses permanences**

- selon le rythme et les modalités précisées par la maison,
- en étant attentif aux périodes plus difficiles (week-ends, fêtes, vacances scolaires...),
- en cas d'indisponibilité de dernière heure, trouver un remplaçant ou informer les personnes responsables du planning,
- se référer au carnet de l'accueillant pour la description précise des tâches à assurer,
- veiller au respect des règles de vie applicables par les accueillis.

### **Faire la liaison avec les autres accueillants**

- Prendre le temps d'échange pour passer les consignes, utiliser les différents supports de communication, tels que le cahier de liaison,
- En cas de difficultés ou de doute, ne pas hésiter à en parler aux membres du conseil de maison.

### **Participer à rendre la maison accueillante.**

## **ET C'EST S'ENGAGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION BRIN DE SOLEIL**

### **Participer**

- à l'assemblée générale annuelle,
- aux réunions des bénévoles (Brin de Soleil et maison),
- pour les nouveaux bénévoles, à l'ensemble des modules de formation initiale,
- aux groupes d'analyse de la pratique.

*et, en fonction des disponibilités, participer*

- aux commissions et groupes de travail de l'association,
- aux manifestations extérieures auxquelles Brin de soleil participe (Journées nationales prison - JNP, etc.),
- aux formations continues proposées.

### **Être attentif**

- à l'actualité et à l'évolution du monde pénitentiaire et sensible aux conditions de détention des personnes détenues,
- aux décisions prises lors des réunions de Conseil d'Administration de Brin de soleil et du conseil de maison.

### **Verser sa cotisation annuelle**

***Date et signature***

***Prénom et nom du bénévole***

*Original conservé dans la maison concernée ; copie au signataire.*